

Gérer les conflits dans le cadre de son mandat

Nouveau

1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



Objectifs

- Repérer le contexte et les enjeux d'un conflit
- Adopter la bonne posture pour faire émerger des solutions
- Gérer l'après conflit

Programme

Définir la notion de conflit

- Qu'est-ce qu'un conflit ?
- Comprendre l'importance de gérer un conflit

Adopter la bonne attitude pour gérer un conflit en tant que médiateur

- Conflit élu / salarié
- Conflit élu / employeur
- Connaître les 4 étapes d'un conflit et pratiquer l'écoute active
- Connaître les mécanismes de défense
- Connaître les différentes réactions face à un conflit

Gérer l'après conflit

- Suivre la résolution du conflit
- Gérer le changement

▲ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▲ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▲ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▲ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

Animée par

- Mari Carmen NICOU, Consultante management

Coût de la formation

Adhérent : 320 € net/jour/stagiaire
Non Adhérent : 416 € net/jour/stagiaire
Tarifs hors frais annexes et repas

Lieux et dates 2023

Le Mans > Mardi 2 mai
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.